



AP/SFD-SENEGAL

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES SYSTEMES FINANCIERS
DECENTRALISES DU SENEGAL

RAPPORT D'ACTIVITES

ANNUEL
2023



Sommaire

Introduction	3
APSFD-Sénégal :<i>Vision et Missions</i>	4
Indicateurs du secteur en 2023	5
Activités réalisées en 2023	6
→ Inter-coopération	7
→ Activités de partenariat	12
→ Activités de représentation	16
→ Viabilité institutionnelle de l'APSFD-Sénégal	18
IPM/SFD	20
Perspectives 2024	21

I. Introduction

Par le biais de ce rapport, l'AP/PSFD-Sénégal porte à la connaissance de ses membres, des PTF et du grand public les principales activités qu'elle a réalisées en 2023 conformément aux orientations stratégiques définies dans son plan stratégique 2022-2025. Ce rapport entre en droite ligne avec les missions dévolues à l'association qui consiste à informer les parties prenantes sur les actions initiées par l'AP/PSFD-Sénégal en faveur des SFD pour renforcer davantage leur viabilité et leur croissance.

L'année 2023 est marquée par la tenue de l'assemblée générale de l'AP/PSFD-Sénégal qui constituait un moment fort d'échanges entre les membres mais aussi une occasion de rendre compte sur la mise en œuvre des différentes recommandations des membres et l'utilisation des moyens financiers mobilisés.

En outre, l'opérationnalisation du Comité de Dialogue Social de la Microfinance (CDS/MF) avec la signature du protocole d'accord portant sur les innovations apportées à la convention collective des SFD et la revalorisation des salaires catégoriels a été une étape déterminante pour le renforcement du climat social entre employeurs et employés des SFD.

Concernant le volet renforcement de capacités, la reprise des formations professionnelles diplômantes avec les cycles "chargé de clientèle" et "Responsable d'agence", ainsi que l'assistance technique des SFD en difficulté ont été des activités phares de l'association durant l'année 2023.

Un accent particulier a été également mis sur le renforcement du partenariat de l'AP/PSFD-Sénégal avec les PTF pour la mise en œuvre de son plan stratégique à travers des conventions signées avec plusieurs organisations, sociétés et banques telles que:

- la fondation des caisses d'épargne d'Allemagne (DSIK) pour améliorer les compétences des membres,
- la BNDE pour accompagner les SFD dans le cadre du refinancement à travers un projet de l'AFD
- le projet de l'ACRC pour le renforcement de la Cyber Sécurité des SFD du Sénégal

Ce rapport consacre une revue détaillée des différentes activités menées par l'AP/PSFD-Sénégal conformément à ses missions régaliennes sous la houlette de son conseil d'administration.



II. APSFD-Sénégal

Conformément à la loi régissant les SFD, l'APSFD-Sénégal est l'instance fédératrice regroupant toutes les institutions de microfinance au Sénégal avec comme principale mission la défense de leurs intérêts moraux et matériels.

Vision

Disposer d'un secteur de la microfinance professionnel qui contribue de façon durable au financement du développement améliorant les conditions socio-économiques des populations Sénégalaises

Missions

1

Assurer la promotion et la défense des intérêts individuels et collectifs de ses membres ;

2

Contribuer à la formation de ses membres

3

Renforcer la collaboration interne entre les SFD

4

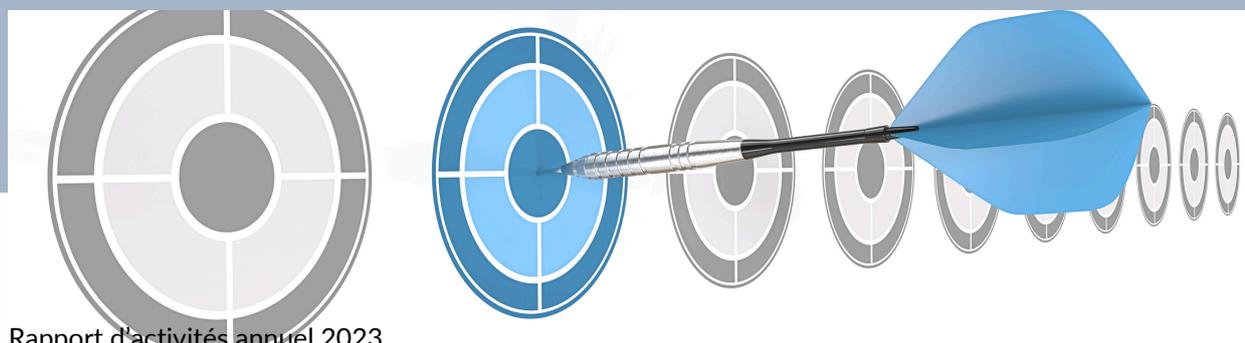
Développer des services mutualisés pour ses membres

5

Informer le public sur ses activités ou ses initiatives dans le cadre de sa mission

6

Inciter ses membres au respect, de la déontologie, de la réglementation applicable aux SFD et de la protection de leurs clients



III. indicateurs du secteur en 2023

297 SFD agréés



POINTS DE SERVICES

913



CLIENTS / MEMBRES

4 306 771



PRODUCTION DE CREDIT

785 Milliards de FCFA



ENCOURS DEPOTS

570 Milliards de FCFA



ENCOURS DE CREDIT

714 Milliards de FCFA



CREDITS EN SOUFFRANCE

38 Milliards de FCFA



IV. Activités réalisées en 2023

En 2023, l'APSFD-Sénégal a mené des activités très importantes pour renforcer davantage la stabilité, la gouvernance et la professionnalisation des SFD membres afin de garantir une meilleure offre de services financiers adaptée aux besoins de la population.

Dans cette dynamique, les dirigeants de l'association ont entrepris de grandes initiatives, notamment la mise en place d'un Comité de Dialogue Social (CDS/MF) et la révision de la convention collective des SFD afin d'instaurer un climat social apaisé au sein de ces derniers.

L'accompagnement des SFD à migrer vers la digitalisation a été un projet innovant en 2023 avec la plateforme SUNUNAFa mise à la disposition des SFD pour diversifier leurs offres de services et leurs canaux de distributions.

Le renforcement de capacité des SFD à travers la formation professionnelle diplômante et l'assistance technique ont marqué les activités de l'association en 2023.

4.1 Inter-coopération

→ Signature du protocole d'accord portant sur les innovations apportées à la convention collective des SFD

A la suite de son installation officielle en décembre 2022, sous l'égide de l'APSF-D-Sénégal, le Comité de Dialogue Social de la microfinance (CDS/MF) a procédé à la signature du protocole d'accord portant sur l'avenant de modification de la convention collective de la branche d'activités des SFD et l'avenant de revalorisation des salaires catégoriels de branche d'activités.

Ces accords sont l'aboutissement d'un processus participatif et inclusif d'actualisation de la convention collective avec les professionnels sous la conduite de l'APSF-D-Sénégal et du Haut Conseil du dialogue Social (HCDS).

En effet, les accords ont été signés par le Président de l'APSF-D-Sénégal, le Secrétaire Général du SNTMECAC et le Vice Président du haut conseil du dialogue social sous la présence des acteurs du secteur.



En marge de la cérémonie de signature du protocole d'accord entre représentants des employeurs et des employés, le CDS/MF a tenu sa 1ère réunion au titre de l'année 2023 pour valider son plan d'actions.

Les prochains chantiers du Comité de Dialogue Social de la Microfinance (CDS/MF) consisteront à appuyer l'APSF-D-Sénégal pour élaborer un nouveau référentiel des métiers et sa catégorisation professionnelle pour finaliser le processus d'actualisation.



Pour rappel, Le CDS/MF est aussi bien un outil de promotion de dialogue social au niveau du secteur de la microfinance qu'une instance fonctionnelle de prévention et de résolutions d'éventuels conflits entre employés et employeurs afin d'instaurer un climat social apaisé dans les institutions.

→ Cérémonie de remise de diplômes professionnels en Microfinance



L'APSFD-SENEGAL en partenariat avec l'Ecole supérieure de la Banque (Ex-CFPB-Paris), a initié depuis 2016, un programme de formation Professionnelle diplômante dédié aux personnels et dirigeants des institutions de Microfinance visant le développement du capital humain par le biais du renforcement des capacités de leurs agents.

Ainsi, à l'issue des examens respectifs pour l'obtention des diplômes d'agent de crédit (Chargé de clientèle) et responsable d'agence, l'APSFD-SENEGAL a organisé la 4^{ème} édition de la cérémonie de remise des diplômes aux 59 récipiendaires pour les promotions 2018 et 2019.

En effet, cet évènement a constitué des moments forts de symbiose et de partage entre les autorités, les professionnels du secteur et leurs familles pour rendre hommages aux pionniers (hommes et femmes) du secteur de la Microfinance au Sénégal.

Le conseil d'administration de l'APSFD-Sénégal, à travers cette activité, a tenu à honorer les efforts et engagements consentis par ces derniers pour la promotion de la Microfinance au Sénégal et le rayonnement de l'association professionnelle.

A ce titre, Feu **Mamadou TOURE** ancien DG de PAMECAS et 1^{er} Président de l'APSFD-Sénégal, **M. Pape Aly NDIOR** ancien DGA d'UM-ACEP et ancien SG de l'APSFD-Sénégal, **Mme Soukeyna Ndiaye BA** Présidente de FDEA Microfinance, **M. Ousmane THIONGANE** DG d'U-IMCEC et ancien Président de l'APSFD-Sénégal et **M. Mamadou l'amine GUEYE** ancien DG de CAURIE-MF, ancien Président de l'APSFD-Sénégal et actuel Président du CDS/MF ont été honorés en les désignant comme marraine et parrains des 5 promotions de la formation diplômantes 2018 et 2019.

La cérémonie de remise de diplômes a été parrainée par le FONAMIF et présidée par le Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle a vu la participation de plus de 300 invités.



→ Formation professionnelle diplômante et assistance technique

• Formation professionnelle diplômante 2023

La reprise de la formation professionnelle diplômante en partenariat avec Microfinance African Institution Network (MAIN) et Ecole Supérieur de Banque (Esbanque) a été une activité importante de l'APSFD-Sénégal en 2023. Avec l'appui du FONAMIF, un nombre important de SFD ont pu bénéficier de cette formation avec l'octroi de bourses aux agents des SFD.

Ainsi, l'APSFD-Sénégal a enregistré 41 participants pour le cycle **Responsable d'agence** et 37 pour celui de **chargé de clientèle en 2023**.

Dans le cadre de ces formations, l'APSFD-Sénégal a déployé d'importants moyens logistiques et financiers pour accompagner ces apprenants à franchir une nouvelle étape professionnelle au grand bénéfice de leurs institutions respectives.

En outre, pour la pérennisation des programmes de formations professionnelles diplômantes, l'APSFD-Sénégal a initié un projet d'accompagnement avec des agents de SFD souhaitant animer des sessions de formations diplômantes. En effet, cette première phase consiste à former les agents sélectionnés qui ont assisté les intervenants titulaires dans lesdites sessions de formations.

Cette approche s'inscrit également dans une dynamique d'assurer la relève avec des agents opérationnels expérimentés au sein du secteur de la microfinance et aussi de créer des relations étroites entre les formateurs agréés et les assistants (agents) afin que la transmission des connaissances soit plus fluide.



• Assistance technique 2023

Dans une dynamique de poursuivre les activités du programme Training session 2022, l'APSFD-SENEGAL avait sollicité un appui au FONAMIF pour mettre en place un programme d'assistance technique basée sur le coaching et l'appui conseil afin de contribuer au renforcement des acquis de la formation via la mise en application des connaissances apprises. Deux thématiques ont été retenues à savoir le contrôle interne et la comptabilité pour accompagner les SFD dans ce sens.

Ainsi, pour la 1ère phase, des institutions telles que URMECS et MEC TRANS ont pu bénéficier respectivement d'un coaching sur le contrôle interne et la conformité à travers la mise à disposition d'un consultant pendant au minimum 6 mois. Cette même approche a été reprise pour la thématique comptabilité notamment avec les SFD de petite taille tels que MEC femme Grand yoff, Mec Keur Ayip Ka et Mec Koyli Wirnde.



→ Masterclass sur la gestion de la trésorerie des SFD et la titrisation



L'APSFD-Sénégal en collaboration avec le FONAMIF a organisé un séminaire « Master Class » portant sur la Gestion de la trésorerie destiné aux dirigeants des SFD (DG, DGA, DAF, Directeur de la Trésorerie), afin d'accompagner leurs institutions à mieux gérer leur liquidité et à relever substantiellement le niveau de rendement des ressources collectées, mais aussi de réfléchir ensemble sur des alternatives et solutions innovantes de levée de ressources. Cette rencontre a vu la participation d'un vingtain SFD de catégories distinctes.



Cet atelier a été aussi un début de réponse aux recommandations issues des rencontres entre DN/BCEAO et les SFD art44 notamment la mise en place d'un cadre de concertation des trésoriers des SFD.

A l'issue de cet atelier, l'APSFD-Sénégal a tenu une première réunion avec les SFD pour échanger sur le processus de mise en place effective de ce cadre de concertation. Un comité de pilotage a été mis sur pied avec comme mission de mener des activités de création dudit cadre.

→ Atelier de sensibilisation sur les conventions de financement entre les structures étatiques et les SFD

Depuis son avènement au Sénégal, le secteur de la Microfinance a connu des avancées significatives dans le financement des activités génératrices de revenus. En effet, l'Etat du Sénégal a joué un rôle important pour son développement à travers des concours financiers et appuis techniques au profit de certains SFD.

Cependant, ce partenariat souffre de certaines limites liées notamment à :

- L'octroi de lignes de crédit insuffisant par rapport aux capacités d'emprunt des SFD bénéficiaires ;
- Non-respect des normes de gestion et des politiques et procédures internes des SFD ;
- Niveau élevé des impayés.

C'est pourquoi, au regard de ces constats, l'APSF-D-Sénégal a jugé nécessaire d'organiser un séminaire portant sur « **les conventions de financement entre les structures étatiques et les SFD : défis réglementaires et pérennité des SFD** » en vue de dégager des réflexions tendant à sensibiliser davantage les SFD sur les connaissances juridiques nécessaires leur permettant de tirer profit des conventions de partenariat, tout en favorisant une plus grande autonomie financière de ces derniers, gage de leur pérennité.

L'objectif de cet atelier était d'informer et de sensibiliser les SFD des financements étatiques sur la nécessité de s'adapter aux exigences réglementaires et de nouer des partenariats durables et profitables à tous, en rapport avec les orientations stratégiques définies dans la LPS. Vu l'importance de cette activité, surtout pour les SFD de petites tailles, un nombre important de participants a été noté lors de cette rencontre.

Les principales recommandations formulées à l'issue de cet atelier sont entre autres l'implication de l'association dans le processus de négociation des conventions de financement entre les bailleurs et les SFD notamment ceux de petite taille qui ne disposent pas de compétences internes pour apprécier le niveau d'engagement de l'institution. A cela s'ajoute, la formation des dirigeants de ces institutions en techniques de négociation tel que ledit atelier organisé pour sensibiliser davantage les concernés.



4.2 Activités de partenariat

→ Plateforme digitale mutualisée SUNUNAFa de l'APSFD-Senegal en partenariat avec GSIE

En 2022, l'APSFD-Sénégal avait noué un partenariat avec GSIE TECHNOLOGY pour mettre à la disposition des SFD une plateforme digitale mobile banking mutualisée dénommée « **SUNUNAFa** » dans le but d'accompagner ces derniers à saisir les opportunités qu'offre la digitalisation.

Six (6) SFD avaient été sélectionnés pour la phase pilote du projet à l'issue d'une manifestation d'intérêt lancée par l'APSFD-Sénégal. Des instances de gouvernance ont été mises en place pour le suivi du projet avec une approche participative et inclusive des parties prenantes telles que les SFD pilotes, l'APSFD-Sénégal, GSIE et les partenaires souhaitant accompagner ces SFD.

A la suite de ces étapes, l'APSFD-Sénégal en collaboration avec GSIE Technology a organisé une cérémonie de lancement officiel de la plateforme «SUNUNAFa» avec les SFD partenaires dudit projet sous la présence effective du Ministre de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire et des APSFD de la sous région (Cote d'Ivoire et Burkina Faso).

Cependant, il est important de noter que l'externalisation des SIG de certains SFD notamment ceux de petite taille avec les éditeurs de logiciels et l'inadaptation de certains SIG avec la plateforme constituent des facteurs de ralentissement du projet entraînant ainsi une augmentation des délais des livrables que le partenaire technique (GSIE) a porté à la connaissance de l'association pour trouver des solutions.

C'est pourquoi, afin de permettre aux SFD de petites tailles d'adapter leurs SIG, l'APSFD-Sénégal a entamé des négociations avec les éditeurs de logiciels pour lever ces contraintes d'ordre techniques et financières afin que ces derniers puissent procéder aux intégrations des API . Dans cette dynamique, l'APSFD-Sénégal a aussi saisi la question du CTI-SN pour apporter des solutions aux préoccupations soulevées par les SFD adhérents.



SUNUNAFa
INCLUSION FINANCIERE



→ Partenariat entre l'APSPD-Sénégal et la fondation des caisses d'épargne d'Allemagne (DSIK)

Dans le cadre du renforcement des capacités et du savoir-faire de son personnel, de ses dirigeants et de ses membres, l'APSPD-Sénégal a noué un partenariat avec la Sparkassenstiftung allemande pour la coopération internationale (DSIK) en septembre 2023 afin de partager l'expérience de cette dernière avec les professionnels. Cette initiative découle d'un long processus de prospection que la DSIK a effectué auprès des acteurs du secteur financier classique et celui de la microfinance au Sénégal avant de porter son choix sur l'APSPD-Sénégal. A travers ce partenariat, la DSIK envisage d'appuyer l'association pour mettre en œuvre son plan stratégique 2022-2025 et de promouvoir davantage l'inclusion financière au Sénégal. Pour ce faire, le partage du modèle des caisses d'épargne allemandes avec les SFD, notamment dans le domaine de leur approche entrepreneuriale, de leur modèle d'affaires et du fonctionnement de leur réseau permettra aux SFD membres d'apprendre à connaître la DSIK et de mieux saisir les opportunités de ce partenariat.

C'est ainsi que l'APSPD-Sénégal et la DSIK ont organisé un atelier d'information et d'échange d'une journée avec les SFD pour mieux expliquer le modèle des caisses d'épargne d'Allemagne et l'expérience de la DSIK capitalisée dans d'autres pays.

L'objectif de cet atelier était de présenter aux SFD le modèle des caisses d'épargnes allemandes, leur expérience et le travail de leur fondation afin d'inspirer les SFD pour mieux améliorer leurs interventions au niveau de la population Sénégalaise.

Par ailleurs, dans le cadre ce partenariat, des activités sont prévues en 2024 notamment l'atelier de réflexion stratégique et l'atelier d'élaboration du programme d'éducation financière du modèle de la DSIK .

 **Deutsche Sparkassenstiftung**
FÜR INTERNATIONALE KOOPERATION



→ Protocole d'Entente entre ACRC et APSFD Sénégal

Dans le cadre du Renforcement de la Cyber Sécurité pour les SFD, l'APSPD-Sénégal a signé un protocole d'entente avec Africa Cybersecurity Resource Centre Suarl, société (ACRC). En effet, le contexte d'accélération de la digitalisation des services financiers pour promouvoir davantage l'inclusion financière s'accompagne de risques importants de cyber attaques qui peuvent impacter négativement les SFD et leurs sociétaires ainsi que la stabilité du secteur.



Pour faire face à ce phénomène, l'APSFID-Sénégal a décidé d'accompagner ses membres afin de réduire ce risque inhérent en collaborant avec l'ACRC pour apporter des solutions de préventions et luttés contre les cyber attaques. A cet effet, des activités de formations et de sensibilisations sont prévues en 2024 au profit du personnel des SFD.

→ Partenariat entre la BNDE et l'APSFID-Sénégal

Toujours dans une dynamique d'accompagner ses membres à la recherche de refinancement à travers des activités de mise en relation et d'accord de convention avec les PTF, l'APSFID-Sénégal a noué un partenariat avec la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) pour apporter des solutions aux problématiques d'accès aux ressources financières longues et stables des SFD.

C'est dans ce sillage qu'une ligne de refinancement a été mise à la disposition de la BNDE par l'Agence Française pour le Développement (AFD) pour appuyer les SFD dans leurs activités de financement dans des zones ciblées visant à impacter significativement la vie des populations de ces localités. Ainsi un comité technique composé de l'APSFID-Sénégal, de la BNDE et de l'AFD a été mis en place pour la sélection des SFD sur la base des informations financières collectées et des critères de sélection établis par l'AFD.



→ Le Projet SDMo4SF de plateforme de multiservices pour les producteurs agricoles

Le projet « Sénégal Digital Market Oriented Initiative for Women Smallholders Farmers Economic Empowerment And Financial Inclusion (SDMo4SFI) est financé à hauteur de 955 000 Dollars USD à travers un don accordé par la Banque Africaine de Développement à l'État du Sénégal au titre du Fonds d'aide au secteur privé Africain (FAPA).

L'objectif global du projet SDMo4SFI est de contribuer à promouvoir une croissance économique inclusive et durable afin d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. Sur le plan spécifique, le projet vise également à augmenter durablement la production agricole, les emplois et les revenus des petits exploitants agricoles en milieu rural, notamment les jeunes et les femmes en favorisant leur accès aux informations du marché (prix, compétiteurs, quantités disponibles, opportunités de marché etc.), à toutes autres informations utiles au développement de leurs activités ainsi qu'aux services financiers innovants adaptés à leur besoin (nano crédit, nano épargne, nano assurance, transferts de fonds par canal digital etc.). En d'autres termes, le projet SDMo4SFI vise à assurer la résilience des populations rurales et leur inclusion financière et digitale.

Il s'agit alors de :

- Renforcer la capacité des acteurs du secteur de la microfinance afin de les outiller à développer et mettre à la disposition des populations vulnérables des services financiers numériques adaptés aux besoins de ces dernières ;
- Former et accompagner le monde rural sur les bonnes pratiques culturelles et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour accroître leur productivité ;
- Faciliter l'écoulement de la production des petits agriculteurs en favorisant la mise en relation des différents acteurs des chaînes de valeur agricole.

Vu le rôle majeur que le secteur de la microfinance doit occuper dans la mise en œuvre de ce projet, l'APSFD-Sénégal a été saisi par le Provale CV (la structure de pilotage du projet SDMo4SFI) pour apporter sa contribution dans la bonne marche de cette initiative qui favorise la promotion de l'inclusion financière des populations à travers la digitalisation.

Ainsi, étant membre du comité technique du projet (SDMo4SFI), l'association a présenté le projet SUNUNAFa qui entre en droite ligne avec les objectifs de ce projet. Elle a également pris part aux activités du projet (SDMo4SFI) notamment la participation à la cérémonie de lancement du projet et un atelier opérationnel tenu à Ziguinchor.

4.3 Activités de Représentation

→ Rencontres périodiques DN/BCEAO et APSFD-Sénégal

Au titre de l'année 2023, deux (2) rencontres entre le Directeur national de la BCEAO et l'APSFD-Sénégal ont été tenues pour échanger sur la situation du secteur de la microfinance et faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de ces rencontres.

Ces tribunes constituent aussi des moments de plaider sur les difficultés que rencontrent les SFD de l'art 44 pour y apporter des solutions.

→ Rencontre de la FAPSFD-UMOA et la Commission bancaire

A travers la Fédération des APSFD de l'UMOA, la 3ème édition de la rencontre annuelle entre le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) et les Directeurs des Systèmes Financiers (SFD) de grande taille a été organisé au mois de novembre 2023, une occasion pour la Fédération des APSFD de porter à la connaissance du Secrétaire général de commission bancaire des préoccupations majeures de la profession.

En marge de cette rencontre, l'APSFD-Sénégal avait saisi ses membres pour recueillir leurs préoccupations particulières qui tournent autour du plan préventif de redressement, des critères de classement des SFD dans la zone UMOA et de la cotisation au Fonds de garantie UMOA qui a un impact sur le compte d'exploitation des SFD.

→ Participation au CNC des activités de la microfinance

Le Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire a organisé la 27eme Réunion du **Comité National de Coordination** des activités de la Microfinance (CNC) au mois de juillet 2023. En effet, l'APSFD-Sénégal a pris part à cette importante rencontre du secteur de la microfinance pour faire un plaidoyer sur les préoccupations des SFD à savoir, l'accès au refinancement et l'anticipation sur les mesures d'accompagnement pour se conformer à la nouvelle loi de la microfinance.

→ Activités menées avec la FAPSFD-UMOA

L'APSFD-Sénégal a participé à certaines activités organisées par la Fédération des APSFD-UMOA notamment, la rencontre avec le Secrétariat de la Commission Bancaire, la conférence sur la cybersécurité pour le secteur financier africain (coorganisé avec ACRC) et la participation à l'assemblée générale de la fédération.

→ Participation à la semaine africaine de la Microfinance

L'APSFD-Sénégal a également participé à la semaine africaine de la microfinance organisé au mois octobre 2023 au Togo pour diversifier les opportunités de partenariat avec les acteurs mondiaux de la microfinance dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes d'activités.

→ Participation aux activités du CNP

Membre du Conseil National du Patronat (CNP) en 2023, L'APSFD-Sénégal a participé régulièrement aux activités du bureau exécutif. Ainsi, l'APSFD-Sénégal a profité de ces tribunes d'échanges pour solliciter le plaidoyer du CNP sur la fiscalité des SFD à la suite de la transmission du rapport étude fait dans ce sens.

→ Atelier de sensibilisation des magistrats sur les procédures et pratiques des SFD

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions prioritaires visant la vulgarisation du dispositif de médiation et de conciliation, l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers (OQSF) a organisé en partenariat avec le Tribunal du Commerce Hors Classe de Dakar (TCHCD), un atelier de sensibilisation des magistrats sur les procédures et pratiques des SFD. Une importante délégation de l'APSFD-Sénégal (UM-ACEP, UCCMS, UM-PAMECAS; MEC TRANS; BAOBAB MEC LE SINE, Direction exécutive) avait pris part à cet atelier pour présenter aux magistrats les procédures et pratiques des institutions de microfinance.

A l'issue de cet atelier, les principales conclusions et recommandations sont entre autres:

- Renforcer le cadre de partenariat entre les maisons de justice et les SFD pour un règlement plus efficace des litiges en matière de recouvrement de microcrédits ;
- Mettre en place un Sous Comité « SFD » au sein du Comité technique de suivi des recommandations du plan d'actions sur la médiation et la conciliation en vue d'une identification précise des contraintes et solutions opératoires liées à l'activité des SFD ;

C'est dans cette dynamique que le Tribunal du Commerce Hors Classe de Dakar (TCHCD) a mis en place un sous-comité microfinance chargé du suivi de l'exécution des recommandations de l'atelier. Ce sous-comité est composé de la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal, de la DRS/SFD, de l'OQSF, de la DMIF, de la Direction de la justice de proximité et de la promotion de l'accès au Droit, d'un Juge consulaire et d'un Juge titulaire du TCHCD et de l'APSFD-Sénégal avec des personnes ressources issues des SFD.

Ainsi, le renforcement du partenariat entre les SFD et les maisons de justice constitue un facteur déterminant pour l'atteinte des objectifs du sous comité. C'est dans ce sens que, l'APSFD-Sénégal a rencontré le Directeur de la Justice de Proximité et de la Promotion de l'Accès au Droit (DJPPAD) pour mettre en place un cadre de travail institutionnel sur lequel les SFD peuvent s'appuyer pour résoudre leurs litiges avec leurs sociétaires.

L'une des missions du sous comité était aussi de disposer des données sur la situation des contentieux des SFD afin de permettre au tribunal du commerce d'engager les activités de médiation et conciliation.



4.4 Viabilité institutionnelle de l'APSFD-Sénégal

Organisation de l'assemblée Générale 2023



L'APSFD-Sénégal a tenu son assemblée générale annuelle Ordinaire et Extraordinaire en 2023 à Thiès conformément à ses statuts et règlement intérieur. Trois temps forts ont marqué cette rencontre :

- **La cérémonie d'ouverture ;**

Elle est placée sous la présidence du Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire (MMFESS) avec les allocutions du Président de l'APSFD-Sénégal, du Représentant de la BCEAO pour le Sénégal et du représentant du MMFESS.

- **L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)**

L'AGE a porté sur des propositions de modification sur un certain nombre d'articles des statuts et règlement intérieur de l'APSFD-Sénégal que le conseil d'administrations a soumis à l'assemblée générale pour adoption. En effet, ces changements ont pour objectif d'améliorer la gouvernance de l'association pour une meilleure appropriation et implication des membres dans la prise de décisions. Les modifications apportées ont été adoptées sous réserve de la prise en compte des amendements de l'Assemblée Générale.

- **L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO)**

Concernant, l'AGO, le Directeur Exécutif a présenté, au nom du conseil d'administration de l'APSFD-Sénégal, les rapports d'activités 2020, 2021 et 2022. Ensuite, l'auditeur a présenté les rapports d'audits effectués pour les trois années susmentionnées.

Le conseil de surveillance a présenté son rapport portant sur les missions de contrôle effectuées au sein de la direction exécutive durant ces trois années.

Quant au comité de déontologie, il est revenu sur les activités réalisées au titre ces trois années.

L'assemblée générale a procédé également au renouvellement des organes de l'APSFD-Sénégal notamment le conseil d'administration, le conseil de surveillance et le comité de déontologie.

Reunion des organes de l'APSF-D-Sénégal en 2023

Organes	Périodes	Sujet majeurs abordés
Conseil d'administration	31 Janvier 2023 19 Mai 2023 27 Décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et validation du plan de travail annuel 2023 • Suivi des recommandations • Préparation de l'AG 2023 • Suivi des recommandations • état d'exécution du PTBA 2023 • Examen et validation du PTBA 2024
Conseil de surveillance	Mission de contrôle du 1er semestre du 29 au 30 Novembre 2023 Mission de contrôle du 2ème Semestre 2023 du 23 au 23 janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi évaluation du PTBA 2023 • Suivi évaluation du Plan Stratégique • Procédures administratives, comptables et financières de l'association; • Suivi évaluation du PTBA 2023 • Suivi évaluation du Plan Stratégique • Procédures administratives, comptables et financières de l'association;
Comité de déontologie	24 mai 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités de médiation et préparation de l'AG 2023

V. IPM/SFD

L'Institution de prévoyance Maladie des SFD a été créée en 2016 par l'APSFD-Sénégal pour répondre aux besoins des SFD en termes de prise en charge médicale de leurs personnels et leurs familles.

Ainsi, depuis le démarrage de ses activités, l'IPM/SFD a instauré une politique de marketing social afin de lutter contre l'évasion sociale au sien des SFD. Dans cette dynamique, l'IPM/SFD a mené des campagnes de sensibilisation auprès des SFD qui n'ont pas encore d'adhérer à une IPM/SFD conformément à la législation du travail.

Au 31 décembre 2023, l'IPM/SFD compte 4 703 bénéficiaires soit une augmentation de 18,5% par rapport à 2022. Le nombre de participants est de 1 579 contre 1 277 en 2022 avec une augmentation de 302 participants. Le nombre de conjoint(es) est de 955 et celui des enfants de 2 169.

Par rapport à la situation financière de l'IPM/SFD, les recettes de l'IPM s'élèvent à 575 384 415 FCFA réparties ainsi :

- Les cotisations toutes part confondues 425 975 871 FCFA
- Les retenues de frais médicaux 118 987 958 FCFA

Quant aux dépenses de l'IPM/SFD, elles s'élèvent à 537 150 245 FCFA et sont constituées comme suit :

- Dépenses techniques 350 654 993 FCFA
- Dépenses administratives 39 426 892 FCFA
- Investissements 8 848 212 FCFA



IPM DES SYSTÈMES FINANCIERS
DÉCENTRALISÉS DU SÉNÉGAL
(IPM - SFD - SÉNÉGAL)



VI. Perspectives 2024

PROGRAMMES D'ACTIVITES A MENER



NOUVELLE LOI DE LA MICRIFINANCE

Accompagner les SFD à se conformer à la nouvelle loi sur la microfinance en anticipant sur certaines d'activités notamment la sensibilisation et le partage d'information



RENFORCEMENT DE CAPACITES

Poursuivre les activités de renforcement de capacités et d'assistance technique notamment avec les formations professionnelles diplômantes



CONVENTION COLLECTIVE DES SFD

Finaliser le processus de rédaction de la nouvelle convention collective des SFD



RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

Diversifier et renforcer les partenariats de l'APSF-D-Sénégal notamment avec le FONAMIF, la fondation caisses d'épargne d'Allemagne, Esbanque pour capter davantage de ressources



SUNUNafa

Opérationnaliser la plateforme SUNUNafa au bénéfice des SFD partenaires



DSIK

Mettre en œuvre le projet de partenariat entre la APSFD-Sénégal et la DSIK

Members de l'AP SFB-Senegal



Crédit Mutuel du Sénégal

Le service financier de proximité



Compagnie Financière Africaine



AL RAHMA MICROFINANCE ISLAMIQUE



TAYSIR FINANCE



On S'Aide, Étape par Étape



MEC C.R M'PAL



MEC FEPRODES



MEC FECYS



MEC ADEFAP





 Siteweb
www.apsfdenegal.sn

 Téléphone
+221 33 820 77
40

 E-mail
apsfdenegal@apsfdenegal.sn

 Réseaux sociaux
[@apsfdenegal](https://www.instagram.com/apsfdenegal)

 adresse physique
Ouest foire Dakar cité Ablaye Thiam villa N° 4